



Innové . Réussir
Rassembler

**Monsieur le Maire de Longueau
Place Louis Prot
80330 LONGUEAU**

Lors du Conseil Municipal du 17 novembre dernier, vous avez informé les élus et la population que vous souhaitiez entamer une réflexion sur la pertinence du maintien de l'accueil des tout-petits à l'école Anne Frank de Longueau. Finalement, lors du Conseil Municipal du 9 février, votre majorité et vous-même avez voté la fin de cet accueil.

Notre mission d'élus est de répondre au plus près aux besoins des habitants de Longueau. C'est pourquoi, nous souhaitons de nouveau vous alerter sur le souhait des parents de jeunes enfants de voir le service pour les tout-petits maintenu.

Pour preuve, plus de 200 citoyens de Longueau, pour la plupart des parents d'enfants des crèches ou des écoles maternelles, ont signé la pétition que nous avons envoyée à l'Inspecteur d'Académie pour le maintien du dispositif des tout-petits.

Dans votre lettre aux habitants de février 2021, vous avez exprimé :

- **Une inquiétude sur la démographie et en particulier une baisse des naissances sur la commune de Longueau.**

Au regard des derniers chiffres de l'INSEE sur l'évolution des naissances, le nombre des enfants nés en 2019 est en croissance de +16% par rapport à ceux nés en 2018. Aussi, il est confirmé qu'il n'y aura pas de baisse du nombre d'enfants pour la prochaine rentrée scolaire 2021/2022.

Par ailleurs, depuis 10 ans, le nombre de naissances est stable sur la commune de Longueau. Il devrait augmenter dans les années à venir de par les projets d'accession à la propriété envisagés par la municipalité.

- **Que ce dispositif d'accueil précoce était prioritairement destiné aux enfants de 2 ans qui n'ont pas été accueillis en crèche ou une assistante maternelle.**

L'accueil des – de 3 ans n'est pas là pour se substituer au travail des crèches ou des assistantes maternelles. Il constitue un choix supplémentaire proposé aux familles avant l'entrée obligatoire à l'école à 3 ans.

De plus, un lien étroit existe avec les crèches. Ce sont souvent les directrices des crèches qui invitent les parents à scolariser leur enfant plus tôt, quand elles le sentent prêt à évoluer dans un milieu plus adapté à ses besoins.

Enfin, si tel était le cas, il n'y aurait plus aucun enfant dans cette structure puisque vous avez expliqué en Conseil Municipal que les crèches ne sont pas remplies et que les assistantes maternelles souffrent d'un manque d'enfants à accueillir.